

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT  
DE BETHUNE

CANTON DE BRUAY  
LABUISSIERE



DATE DE CONVOCATION  
**13/06/2025**

SEANCE DU  
**23/06/2025**

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 17  
PRESENTS : 10  
VOTANTS : 12

N° 019-2025

**OBJET :**

**Délégation de pouvoir du conseil  
d'administration du CCAS à la  
présidente et à la vice-présidente**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Ville d'**HOUDAIN**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à dix-huit heures minutes ;

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale 5, place de la Marne sous la Présidence de Mme Marie-Thérèse Rojewski.

**ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :**

Mme Isabelle Ruckebusch, Mme Marie-Thérèse Rojewski, Mme Claudine Emery, Mme Yvette Cazin, Mr Christophe Laurantiaux, Mme Michèle Capron, Mr Gilbert Voiron, Mme Claudine Hannebique, Mr Jerry Maisnil, Mme Sylvie Joly.  
Formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT ABSENTES EXCUSEES AYANT DONNEES PROCURATION :**

Mme Amélie Przybyla ayant donné procuration à Mme Isabelle Ruckebusch.  
Mme Cathy Boez ayant donné procuration à Mme Marie-Thérèse Rojewski.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

Mr Bernard Maisnil, Mr Claude Bouchez.

**ETAIENT ABSENTES NON EXCUSEES :**

Mme Pascale Hourriez, Mme Elodie Bedu.

Madame la vice-présidente expose à l'assemblée qu'en vertu de l'article R-123-21 du code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration peut donner délégation de pouvoirs à son président et/ou à son vice-président en matière de création, de modification et de gestion de régies comptables nécessaires au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale et des services qu'il gère.

L'exposé de la vice-présidente entendu ;

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ;**

**A l'unanimité,**

**AUTORISE,**

De donner délégation de pouvoirs à la présidente et à la vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale pour la création, la modification et la gestion des régies comptables nécessaires au fonctionnement du Centre Communal d'Action sociale.

La vice-présidente,  
  
Marie-Thérèse Rojewski.  


**REÇU EN PREFECTURE**  
le 25/06/2025

Application agréée E-legalite.com